



### Assemblée générale & rapport d'activité

L'Assemblée générale de STRID SA se tiendra le mercredi 23 juin 2021 à la salle polyvalente « La Poméranne » de Pomy. La convocation a été envoyée aux actionnaires avec délai d'inscription fixé au 13 juin 2021.

Le rapport d'activité 2020 de STRID SA est disponible en ligne. Il mentionne les faits importants, présente les données de gestion et les comptes de l'année écoulée. Afin de diminuer la consommation de papier, le rapport annuel est disponible en PDF sur le site de STRID. Les actionnaires ont la possibilité de le commander en format papier en s'adressant à [info@strid.ch](mailto:info@strid.ch).

[Consulter le rapport d'activité](#)



### Collecte du sagex

Après quelques semaines d'essai, la collecte du polystyrène expansé a été mise en place à la déchèterie intercommunale.

Les "chips" de sagex ne sont pas acceptés dans la collecte. Elles risquent de polluer la filière, car certaines d'entre elles sont composées à partir d'autres matières que le polystyrène expansé. Sans compter que leur poids très léger peut les faire s'envoler et se disperser dans la nature. Elles sont à mettre dans le sac taxé. Le pictogramme de la filière sagex a été mis à jour afin de correspondre au mieux à la filière.

[Télécharger le pictogramme](#)

### T-shirts TRYverdon

Depuis ses débuts, le TRYverdon a toujours été très sensible au respect de l'environnement. C'est la raison pour laquelle Ecomanif soutient ce club depuis plusieurs années. Pour marquer cet engagement, le club a lancé, en collaboration avec son partenaire Ecomanif, une ligne de vêtements avec un slogan vantant les mérites du tri et de la réduction des déchets. La totalité des bénéfices liés à la vente de cette collection sera versée à COSEDEC, afin de soutenir cette coopérative dans ses actions de sensibilisation à la gestion et à la valorisation des déchets et à la préservation de nos ressources.

Pour cet été, n'attendez plus, commandez en ligne et faites vivre le slogan "Je TRY et réduis mes déchets" et vous soutiendrez les actions de COSEDEC.

[Découvrir la collection](#)



### Bennes à verre

Nous vous rappelons que les bennes à verre, après plus de quinze ans de bons et loyaux services, seront retirées des déchèteries communales au 31 décembre 2021 pour des questions de sécurité lors de la vidange. Pour les remplacer, nous proposons des bennes répondant le mieux aux besoins de votre commune.



**Benne Multi-lift de 15m<sup>3</sup>** - idéales pour les déchèteries, ces bennes d'un plus grand volume permettent de limiter le nombre de vidanges.

**Containers aériens de 4m<sup>3</sup> pour vos écopoints dont la place est limitée** - il est important d'en prévoir au minimum deux pour le tri par couleurs. Ces containers peuvent être équipés de sonde de niveau ce qui vous permet de ne plus vous en occuper, nous nous chargeons de tout.

Vous êtes intéressé ? Demandez-nous une offre pour le remplacement de la benne à verre qui se trouve dans votre commune, via le formulaire ci-dessous.

[Formulaire](#)

### Lavage des containers

Le délai pour profiter du traditionnel lavage des bacs roulants ainsi que des containers enterrés a été prolongé au 15 juin 2021. Afin de pouvoir bénéficier de cette action, nous vous prions de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous.

[Formulaire](#)



### Des KIT pour vos refuges

L'arrivée des beaux jours rime souvent avec apparition des déchets aux abords de vos refuges. N'hésitez pas à proposer les KIT ecovaisselle d'Ecomanif lors de leur location. Vous pouvez aussi les proposer pour vos places de pique-nique et espaces de détente, à la plage comme au pâturage. N'oubliez pas, le meilleur déchet reste celui qui n'est pas produit ! L'action de mise à disposition des KIT ecovaisselle permettra à votre commune de faire la une des réseaux sociaux avec des places de pique-nique accueillantes et sans déchets.

[KIT Ecovaisselle](#)

### Ambassadeurs du tri

Les citoyens manquent souvent d'information sur le tri correct des déchets et les agents de déchèterie n'ont pas toujours la disponibilité pour les informer. COSEDEC propose aux communes des ambassadeurs du tri qui soutiennent les agents en déchèterie ou dans d'autres lieux (écopoints, marchés). Leur rôle est de répondre aux questions des citoyens sur les différentes filières de déchets, informer et mettre à jour les connaissances sur le tri et la consommation responsable. Pour bénéficier de cette prestation, contactez-nous, STRID prend en charge les frais.

[Contactez-nous](#)



### Liste de prix

[Télécharger la liste du mois de juin 2021](#)

